

FICHE D'INFORMATION DE TRAVAUX

Travaux départementaux
RD 16 du PR 16+824 au PR 24+523



Commune de Forges de Lanouée, La Grée St Laurent et St Malo Les Trois Fontaines

Mai 2021

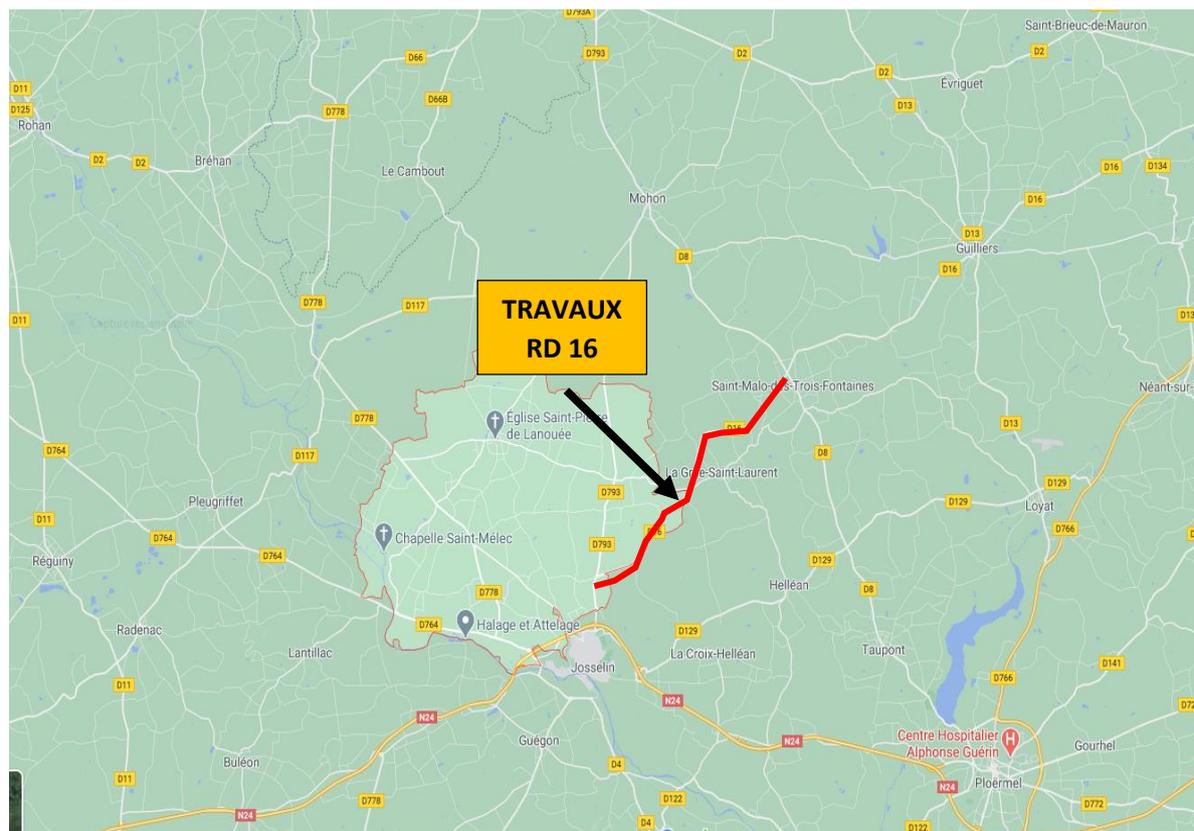
DIRECTION DES ROUTES
ET DE L'AMÉNAGEMENT
Agence Technique
Départementale Nord-Est

Objet de l'opération

Dans le cadre du programme d'entretien des routes départementales 2021, le département du Morbihan a décidé de renouveler la couche de roulement sur la RD 16 entre les communes de JOSSELIN et de St MALO LES 3 FONTAINES.

Ces travaux permettront de pérenniser la structure de chaussée et d'améliorer les conditions de sécurité des usagers

Plan de situation



Désignation des intervenants

Montant de l'opération : 245 958 € TTC

Les travaux seront réalisés par l'entreprise COLAS PLOËRMEL

Les travaux sont intégralement pris en charge par le département du Morbihan

Maîtrise d'ouvrage : Département du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'aménagement
(Suivi du chantier : DRA/ATD Nord Est SERD Josselin)

Durée

Un délai de 60 jours est prévu pour la réalisation de ces travaux, à compter du lundi 25 mai 2021.
La durée effective du chantier est estimée à 1 semaine.

Information et déviations durant les travaux

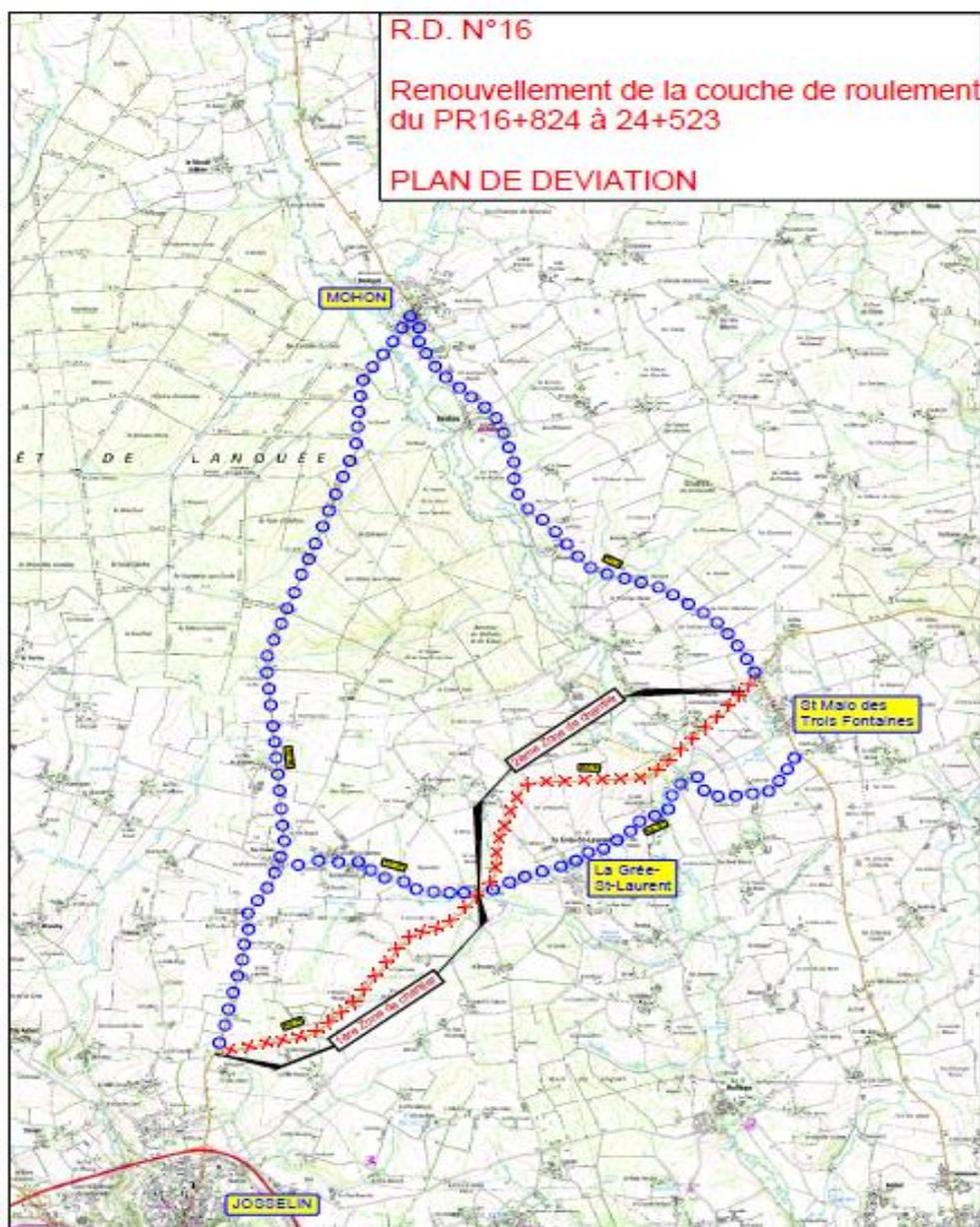
L'ensemble des travaux sera réalisé sous route barrée.

La gestion de la déviation sera de la responsabilité des services de la direction des routes et de l'aménagement (ATDNE-SERD JOSSELIN)

L'entreprise COLAS en charge des travaux sera responsable de la protection du chantier tout au long de la durée des travaux.

Déviations mises en place :

- 2 itinéraires en fonction de la zone de travaux.



Itinéraires de déviation :

- Sens Josselin-St Malo Les 3 Fontaines : Par la RD 793 jusque l'agglomération de Mohon puis la RD8.
 - Sens St Malo les 3 Fontaines-Josselin : Par l'itinéraire inverse.
 - Sens Josselin-La Grée St Laurent : Par la RD 793 jusqu'au lieu-dit « Les Croix » puis la RD 157.
 - Sens La Grée St Laurent-Josselin: Par l'itinéraire inverse.
- L'accès des services de secours et d'incendie ainsi que des riverains sera maintenu pendant la durée du chantier.

Reprise du chantier dans le contexte COVID19

L'ensemble de la chaîne des intervenants (maître d'ouvrage, maître d'œuvre, entreprises) s'est mis d'accord sur une reprise du chantier, conformément au guide de l'OPPBTP (Organisme professionnel de prévention du bâtiment et des travaux publics) sorti le 2 avril dernier et au processus défini permettant de vérifier que toutes les conditions sanitaires étaient remplies pour permettre une reprise de l'activité sur le site concerné (proposition entreprise).

Communication

La fiche d'information travaux sera mise à jour périodiquement si nécessaire et sera publiée afin de prévenir des éventuelles contraintes de chantier à la circulation.



Le conseil départemental attire l'attention de l'ensemble des usagers : restez vigilant et respecter les agents qui interviennent sur les chantiers dans le but d'améliorer les conditions de circulation.

Contacts

Maîtrise d'ouvrage : Conseil départemental du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'aménagement

Contact avec les élus ou la presse :

Davy DANO (cabinet) : 02 97 54 80 02

Xavier DOMANIECKI (directeur DRA) : 02 97 54 83 60 – email : xavier.domaniecki@morbihan.fr

Contacts pour tous les usagers, riverains ou associations :

Message par courrier à M. le Président du conseil départemental

Ou voie électronique dans la rubrique:

<https://www.morbihan.fr/contactez-nous/> ou par mail :

routes@morbihan.fr

Merci d'éviter d'adresser un mail sur une boîte personnelle, car il n'y aura pas de réponse compte-tenu du nombre important de messages.